

Mercredi 16 avril 2008



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 16) — *Charte sur la sécurité des enfants en garderie (modification de la Loi sur la garde d'enfants)/The Child Care Safety Charter (Community Child Care Standards Act Amended)*

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 18) — *Loi sur l'analyse de fluides corporels et la communication des résultats d'analyse/The Testing of Bodily Fluids and Disclosure Act*

M. GERRARD

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 208) — *Loi sur l'examen des nominations au sein des sociétés d'état (modification de diverses lois)/The Crown Appointment Review Act (Various Acts Amended)*

M. GERRARD

(N° 210) — *Loi interdisant l'épandage hivernal de déjections et de biosolides/The Winter Spreading of Manure and Biosolids Prohibition Act*

M. LAMOUREUX

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (méthamphétamine)/The Environment Amendment Act (Methamphetamine)*

M. EICHLER

(N° 213) — *Loi sur la tenue d'élections à date fixe et l'équité électorale (modification de diverses lois)/The Set Date Elections and Electoral Fairness Act (Various Acts Amended)*

M^{me} DRIEDGER

(N° 219) — *Loi sur les cartes-photos d'identité délivrées par le gouvernement/The Government-Issued Photo Identification Act*

M. GERRARD

(N° 226) — *Loi sur l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté /The Social Inclusion and Anti-Poverty Act*

M. GERRARD

(N° 227) — *Loi sur la déclaration obligatoire de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale/The Fetal Alcohol Spectrum Disorder Reporting Act*

M. GERRARD

(N° 228) — *Loi sur l'obligation de faire rapport des émissions de gaz à effet de serre/The Greenhouse Gas Emissions Reporting Act*

M. HAWRANIK

(N° 229) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (non-admissibilité aux prestations — voleurs d'automobiles)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Elimination of Benefits for Auto Thieves)*

PÉTITIONS

M. MCFADYEN

M. MAGUIRE

M^{me} TAILLIEU

M. DYCK

M. LAMOUREUX

M. BRIESE

M. CULLEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (CINQUIÈME JOUR)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement de M. MCFADYEN

Que la motion soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée déplore que le gouvernement dépose le présent budget sans tenir compte des besoins présents et futurs des Manitobains et les Manitobaines étant donné :

a) qu'il n'a pas réussi à faire avancer le Manitoba pour qu'il atteigne son vrai potentiel et devienne plus compétitif au Canada et à l'échelle internationale;

b) qu'il a augmenté la dépendance du Manitoba face aux contributions faites par les citoyens des autres provinces par le biais des paiements de péréquation et que ses dépenses ont crû de plus de 6 % sans que les Manitobains en voient les résultats;

c) qu'il continue d'engouffrer des milliards dans des projets financés par les contribuables plutôt que par des investisseurs privés, la base réelle d'une société prospère;

d) qu'il n'a pas diminué l'impôt, lequel grandit démesurément par rapport à l'impôt prélevé ailleurs, avec 9 \$ de nouvelles dépenses pour chaque dollar de réductions d'impôt;

e) qu'il a augmenté le fardeau de la dette du Manitoba au lieu de faire ce que font les familles et les gouvernements responsables au Canada en période économique favorable, c'est-à-dire réduire la dette;

f) qu'il a ignoré les priorités des Manitobains et des Manitobaines en ne fournissant pas les ressources appropriées pour combattre le crime et mettre fin au récidivisme que permet le système judiciaire;

g) qu'il a encore augmenté les franchises du Régime d'assurance-médicaments, obligeant les personnes âgées ainsi que les Manitobains et les Manitobaines à faible revenu à subir les conséquences des décisions qui ont engendré des pertes d'argent;

h) qu'il n'a pas réussi à mettre fin à la médecine de couloirs, tel qu'il l'avait promis, bien qu'il ait presque doublé le budget consacré aux soins de santé;

i) qu'il n'accorde pas d'importance à la ville de Brandon, le deuxième centre urbain du Manitoba;

j) qu'il a maintenu le gel des frais de scolarité pour une autre année, affaiblissant ainsi nos universités et nos collèges;

k) qu'il n'a pas répondu aux besoins urgents des communautés croissantes de la province en matière d'infrastructure, d'éducation et de garde d'enfants et qu'il n'ait pas de plan pour y remédier;

l) qu'il n'a pas su mieux protéger les enfants les plus vulnérables du Manitoba qui sont la responsabilité du système d'aide sociale;

m) qu'il a abandonné les Manitobains et les Manitobaines en région rurale en adoptant des règlements punitifs et en n'ayant pas de plan à long terme pour la croissance de l'économie rurale;

n) qu'il n'a pas réussi à faire face aux problèmes des secteurs bovin et porcin qui sont confrontés à la diminution du prix des produits, à l'effet de la valeur augmentée du dollar, à l'augmentation du coût des facteurs de production, à la prolongation du moratoire imposé au secteur porcin ainsi qu'à la mention obligatoire du pays d'origine sur les étiquettes;

o) qu'il n'a pas réussi à établir de stratégie visant à faire face à la quarantaine d'avis demandant à la population du Manitoba de faire bouillir l'eau du Manitoba;

p) qu'il a retardé la réalisation de tout progrès important visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre pendant une période excédant son mandat actuel;

q) qu'il a omis de renverser la décision politique fautive de construire BiPole III sur le côté ouest du lac Winnipeg, abandonnant ainsi les communautés du côté est, gaspillant 1,5 milliard de dollars et hypothéquant le futur des enfants manitobains,

et que le gouvernement a, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

(M. DYCK — 20 min)

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* BJORNSON

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (gras trans et nutrition)/The Public Schools Amendment Act (Trans Fats and Nutrition)*

(M. EICHLER)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N^o 3) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*
(M^{me} ROWAT)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (médiateurs et enquêteurs familiaux)/The Provincial Court Amendment Act (Family Mediators and Evaluators)*
(M. DYCK)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N^o 5) — *Loi sur la sécurité des témoins/The Witness Security Act*
(M. HAWRANIK)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*
(M^{me} STEFANSON)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (obligation de signaler la pornographie juvénile)/The Child and Family Services Amendment Act (Child Pornography Reporting)*
(M. BRIESE) (reporté)

Motion de M^{me} la *ministre* MELNICK

(N^o 8) — *Loi sur la réduction du phosphore (modification de la Loi sur la protection des eaux)/The Phosphorus Reduction Act (Water Protection Act Amended)*
(M. HAWRANIK)

Motion de M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act*
(M. HAWRANIK)

Motion de M. le *ministre* ROBINSON

(N^o 10) — *Loi sur la Bibliothèque de l'Assemblée législative/The Legislative Library Act*
(M. HAWRANIK)

Motion de M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur l'optométrie/The Optometry Amendment Act*
(M. HAWRANIK)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 12) — *Loi sur le transfert des valeurs mobilières/The Securities Transfer Act*
(M. DYCK)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 13) — *Loi modifiant le Code de la route (dommages causés à l'infrastructure)/The Highway Traffic Amendment Act (Damage to Infrastructure)*
(M. EICHLER)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 15) — *Loi sur les changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre/The Climate Change and Emissions Reductions Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (interdiction permanente visant la construction ou l'agrandissement d'installations réservées aux porcs)/The Environment Amendment Act (Permanent Ban on Building or Expanding Hog Facilities)*

M. le *ministre* SWAN

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 20) — *Loi sur la déclaration obligatoire des blessures par balle et par arme blanche/The Gunshot and Stab Wounds Mandatory Reporting Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 21) — *Loi sur le Conseil consultatif du développement de la main-d'œuvre/The Advisory Council on Workforce Development Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M^{me} la *ministre* ALLAN

(No 22) — *Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs/The Worker Recruitment and Protection Act*

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI PROCHAIN

PROPOSITION

M. MARTINDALE — *Traite des personnes*

3. Attendu :

que tous les gens, sans exception, ont un droit fondamental à l'autodétermination et que ce droit ainsi que son exercice sont essentiels à toute société démocratique;

que l'esclavage, la torture et la séquestration sont peut-être les infractions les plus odieuses à ce droit fondamental;

que plus de 95 % des gens qui sont victimes de la traite des personnes sont des femmes et des enfants et qu'approximativement 80 % d'entre eux sont en proie à l'exploitation sexuelle, soit la pire exploitation possible puisqu'elle est fondée à la fois sur la classe, la race et le genre;

que les femmes victimes de la traite des personnes viennent en grande partie de l'Europe de l'Est;

qu'une grande partie des femmes qui sont attirées par le commerce mondial du sexe connaissent la pauvreté extrême dans leur pays d'origine et qu'elles sont séduites par la possibilité d'être bien rémunérées en tant qu'employées domestiques, serveuses ou ouvrières d'usines dans un pays industrialisé;

que lorsqu'elles arrivent à destination, ces femmes sont dépouillées de leurs effets personnels, de leur passeport ainsi que de leurs pièces d'identité et qu'elles sont immédiatement exploitées et forcées à travailler en tant que prostituées dans des maisons de prostitution, des studios de massage ou des résidences privées et ce, dans des conditions déplorables;

que le VIH, le sida, les maladies vénériennes, les grossesses non désirées, la pharmacodépendance, les traumatismes psychologiques ainsi que les ravages physiques causés quotidiennement par leurs « clients » sont tous des conséquences de la séquestration et de la torture qu'endurent ces femmes et ces enfants;

qu'au Canada, la traite des personnes constitue un crime sous le régime du *Code criminel du Canada*, selon qu'il s'agisse d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de voies de fait, d'agression sexuelle, d'infractions liées à la prostitution ou au crime organisé ou encore, depuis peu, de traite de personnes au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui prévoit des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité et des amendes atteignant un million de dollars;

que la traite des femmes et des enfants est un problème mondial qui dépasse les frontières nationales et qui nécessite une réponse concertée des gouvernements du monde en termes de surveillance, d'enquête et de poursuite afin que cesse cette exploitation brutale,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à collaborer avec toutes les parties concernées, qu'elles soient d'ordre gouvernemental ou non gouvernemental, public ou privé, afin d'établir une stratégie internationale visant à combattre de façon collective cette exploitation internationale;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à envisager de travailler de concert avec d'autres autorités législatives afin de mieux faire connaître ce problème.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 23 avril 2008, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « A Review of Crown Corporations Council and Compliance Audits » et daté de mars 2004.